

Club Ciné Photo Son d'Antony
Centre André Malraux
1 avenue Léon Harmel 92160 ANTONY
<http://www.ccpsa.fr>

Agrément FPF 18-0531

CONSEIL ADMINISTRATION DU VENDREDI 7 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration du CCPSA s'est réuni au Centre Malraux le vendredi 7 juin 2023 à 21 H 26 avec l'ordre du jour suivant :

- ✓ désignation du bureau (Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire Général),

Les membres du Conseil présents :

Wilfried Arnoux, Patrice Aurand, Joël Barral, , Michel Grignon, Sébastien Roy, Thierry Sonnic, Olivier Taffard

Membre excusé sans pouvoir : Guillaume de Smedt

INTRODUCTION

À l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2024, celle-ci a validé les démissions de Daniel Kermann, de Martine Kermann et le non renouvellement de mandat de Mathilde Soussi ainsi que les entrées de Joël Barral et Olivier Taffard.

Les 8 membres élus au Conseil d'Administration sont :

Wilfried Arnoux
Patrice Aurand
Joël Barral
Guillaume de Smedt
Michel Grignon
Sébastien Roy
Thierry Sonnic
Olivier Taffard

Pour rappel, les statuts stipulent que le conseil d'administration peut être composé de 5 à 9 membres.

ÉLECTION DU BUREAU

Comme le prévoient les statuts du CCPSA, chaque année les membres du CA doivent élire le Bureau qui est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier, d'un Secrétaire Général, (et si besoin d'un adjoint au Trésorier et d'un adjoint au Secrétaire).

Wilfried Arnoux se présente au poste de Président ; il est élu à l'unanimité des membres présents.

Patrice Aurand se présente au poste de Vice-Président, il est élu à l'unanimité des membres présents.

Olivier Taffard se présente au poste de Trésorier, il est élu à l'unanimité des membres présents.

Thierry Sonnic se présente au poste de Secrétaire, il est élu à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil prend acte de la composition du Bureau du CCPSA.

La composition du Bureau ainsi que la nouvelle composition du Conseil d'Administration sera transmise à la Sous-Préfecture d'Antony dans les meilleurs délais par le Président, qui procèdera à ce dépôt en ligne accompagné de tous les documents et informations nécessaires à sa charge.

La composition du Conseil d'Administration pour l'année 2024/2025 est la suivante :

BUREAU (4 personnes)

Président	Wilfried ARNOUX	Déjà membre du CA
Vice-président	Patrice AURAND	Déjà membre du CA
Trésorier	Olivier TAFFARD	Nouvelle entrée
Secrétaire Général	Thierry SONNIC	Déjà membre du CA

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (4 personnes)

Joël BARRAL	Nouvelle entrée
Guillaume de SMEDT	Sans changement
Michel GRIGNON	Sans changement
Sébastien ROY	Sans changement

Compte bancaire et livret A à la banque CIC

Un rendez-vous sera pris dans les prochains jours avec le responsable des Associations du CIC afin de procéder au dépôt de la signature du nouveau Trésorier Olivier Taffard et le retrait de la signature de l'ancien trésorier Daniel Kermann.

Le Trésorier peut être seul à ce rendez-vous avec les pièces justificatives pour l'enregistrement (carte d'identité, justificatif de domicile, un original signé du compte rendu de cette réunion, et récépissé de dépôt à la sous-préfecture d'Antony).

La signature du Président Wilfried Arnoux, demeure valable.

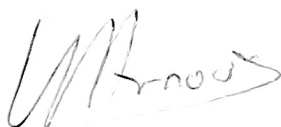
Le CIC donnera à Olivier Taffard la carte de dépôt pour les chèques et les codes d'accès pour le compte bancaire et livret A en ligne afin qu'il puisse effectuer toutes les opérations nécessaires.

Lors du prochain CA les orientations du club seront précisées pour l'année 2024/2025.

Le Conseil prend acte de ces informations.

Le conseil se termine à 21 H 49.

Le Président
Wilfried Arnoux



Le Trésorier
Olivier Taffard



Le Secrétaire Général
Thierry Sonnic

